



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POUVOIR ADJUDICATEUR - NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Ville de Cholet

Place Jean Moulin B.P. 32135

Contact : service Marchés-Contrats, à l'attention de M. le maire, F-49321 Cholet cedex.

Tél. 02 41 71 67 28. Fax 02.72.77.23.08.

Adresse auprès de laquelle : Des informations complémentaires, peuvent être obtenues et les candidatures doivent être envoyées : Point(s) de contact susmentionné(s).

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale / Services généraux des administrations publiques.

MODE DE PASSATION

Appel d'offres restreint avec jury (articles 33, 40-V, 60 à 64 et 74 du Code des marchés publics).

OBJET DU MARCHÉ

VDC-10S0003 – MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE REAMENAGEMENT DE L'ILOT PLACE TRAVOT

Caractéristiques générales :

Le marché concerne la réhabilitation de l'ancien théâtre municipal, qui sera aménagé en un espace pluridisciplinaire et modulable.

Situé place Travot, au cœur du centre ville de Cholet, cet équipement, à l'architecture extérieure conforme aux prescriptions de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) et à la décoration intérieure contemporaine, pourra accueillir des réceptions, des expositions, des conférences et également des prestations acoustiques de petite forme.

A l'arrière de l'ancien théâtre et sur une partie de son rez-de-chaussée, une moyenne surface à vocation commerciale et un hôtel seront construits par une société privée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Part de travaux de l'enveloppe financière (HT) : 1 295 986,62 €

Domaine fonctionnel : Bâtiments, Réhabilitation

Lieu d'exécution : Cholet

Contenu de la mission : mission de base avec mission d'exécution et mission d'ordonnancement, pilotage et coordination du chantier

Durée du marché : de la notification jusqu'à la levée de la dernière réserve

COMPETENCES MINIMALES DE L'EQUIPE CANDIDATE

Architecture, structures, fluides, acoustique, économie de la construction et OPC.

L'architecte doit être le mandataire du groupement.

DOSSIER DE CANDIDATURE (justificatifs et pièces à fournir) :

Pour le mandataire :

- ◆ Lettre de candidature (ou DC 4), signée soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par le mandataire habilité avec remise des pouvoirs correspondant de chaque co-traitant pour la candidature et l'offre,
- ◆ Composition détaillée de l'équipe avec présentation des structures professionnelles et rôle de chaque co-traitant.
- ◆ Trois références maximum datant de moins de 5 ans, avec la précision du nom du maître d'ouvrage, la date de réalisation, du coût des travaux et des missions réalisées, de nature à justifier de la capacité technique et professionnelle.

Les références devront être remises sous format papier et sur support informatique sous la forme d'un diaporama (pdf ou open office) comprenant 3 diapos maximum par référence.

Si les références présentées sont supérieures au nombre demandé, la Ville de Cholet prendra en compte les trois premières présentées sur le diaporama.

Pour chaque membre de l'équipe (mandataire et co-traitant) y compris les sous-traitants :

- ◆ Déclaration du candidat (DC 5), complétée, signée et ou document librement établi par le candidat, signé et comportant l'ensemble des attestations visées à l'article 44 du Code des marchés publics.
- ◆ A ce stade ou au plus tard à la notification du marché, attestation sur l'honneur dûment datée et signée, justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales ou copies attestées conformes des certificats fiscaux et sociaux ou l'état annuel des certificats reçus (DC 7),

Aucune visite des lieux ne sera organisée au stade des candidatures.

DEROULEMENT DU JURY – CRITERES DE SELECTION

Déroulement du jury:

1^{ère} phase : Sélection de 5 candidats admis à remettre une offre selon l'ordre des critères suivants :

Organisation et qualité de l'équipe :

Conformité de la composition de l'équipe par rapport aux domaines de compétence demandés.

Capacité technique et professionnelle :

Seront valorisées le ou les référence(s) présentée(s) pour :

1. des opérations de réhabilitation incluses dans une ZPPAUP,
2. des opérations de réhabilitation de bâtiments anciens,

3. des opérations d'aménagement intérieur de salle de réception multi-usages (culturel, concert petite forme, exposition) et modulable,

Envoi des invitations à présenter une offre aux entreprises admises : semaine 14

2^{ème} phase : Remise par les 5 candidats sélectionnés des offres établies sur la base du programme du futur projet.

Critères de jugement des offres :

Critère technique au vu du mémoire explicatif comprenant : (pondération : 40 %) :

- lettre synthétique de présentation du projet
- parti architectural, insertion dans le site,
- caractère modulable et polyvalent de la salle,
- démarche et dialogue avec les Architectes des Bâtiments de France pour validation,
- note sur la compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux,
- note sur le calendrier global du maître d'ouvrage, respect du délai étude, délai de faisabilité travaux.

Critère prix des prestations (pondération : 60 %)

RECOMPENSE ET JURY

Il ne sera pas attribué de prime.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES :

Lundi 15 mars 2010 à 12 h 00

DEPOT DES CANDIDATURES :

Les candidatures devront être envoyées par la poste sous pli recommandé avec avis de réception, ou par tout autre moyen permettant de donner une date certaine de réception, aux points de contacts susmentionnés.

Le pli devra porter la mention suivante : « MAÎTRISE D'OEUVRE – REAMENAGEMENT DE L'ILOT PLACE TRAVOT – NE PAS OUVRIR »

TRANSMISSION PAR VOIE ELECTRONIQUE : autorisée

Par voie électronique les candidatures doivent être déposées à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_USmR8lwP8G

Accessible également sur le site www.achatpublic.com , dans la salle des marchés, sous la référence VDC-10S0003-Travot

Les candidatures sont transmises dans des conditions permettant d'authentifier la signature (minimum niveau 2) de la personne habilitée à engager le candidat.

La réception de tout fichier contenant un virus sera détruit sans lecture, ce qui entraînera l'irrecevabilité de la candidature. Il ne pourra être utilisé de formats exécutables, ni de « macros », ni de cryptage.

Les candidats admis à présenter une offre seront habilités à télécharger le dossier de consultation par voie électronique.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Cautionnement et garanties exigés : constitution d'une garantie à première demande (5%) en cas de demande de l'avance par le titulaire. Possibilité de caution personnelle et solidaire.

Marché réservé à une profession particulière : oui : Loi n°77-2 du 03/01/1977 sur l'architecture
Forme juridique de l'attributaire : aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

Marché de service : 12

Classification CPV : Objet principal : 71221000-3 : Services d'architecte pour les bâtiments

Modalités de financement : ressources propres (budget principal)

Ce marché ne s'inscrit pas dans un projet financé par des fonds communautaires

Mode règlement : Virement bancaire

Délai de paiement : 35 jours

Avance forfaitaire : oui

Délai de validité des offres : 120 Jours

Variante autorisées : non

Options : non

Forme des prix : forfaitaires et révisables

Langue pouvant être utilisée: français

Unité monétaire : Euro.

Service Marchés-contrats – Tel 02.41.71.67.28

www.ville-cholet.fr (rubrique économie)

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'Introduction des recours : Tribunal administratif, 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 - 44041 Nantes Cedex 1 - Tel : 02.40.99.46.00 – Fax : 02.40.99.46.58

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 10/02/2010